



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

VILLE DE CHINON

INTRODUCTION

Le rapport d'orientation budgétaire est une étape importante dans le cadre de l'élaboration du budget. Il permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité, des engagements pluriannuels envisagés ainsi que de la structure et la gestion de la dette. Il assure aussi l'information de l'ensemble des conseillers municipaux de la situation financière de la Ville de Chinon.

La présentation du rapport respecte les dispositions législatives et réglementaires, c'est-à-dire les articles L 2312-1 et D 2312-3 du code général des collectivités territoriales. Ce rapport fait figurer également les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité (différence entre les emprunts et le remboursement de dette) conformément à l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022. A ce jour ces dispositions n'ont pas été réitérées.

Il donne tout d'abord un aperçu de l'environnement macro-économique en présentant le contexte macro-économique (I) avant de voir la situation financière de la Ville de Chinon (II). Il sera ensuite abordé la structure, la gestion de la dette et la capacité d'autofinancement (III) et se terminera par une présentation plan pluriannuel d'investissement (IV).

I CONTEXTE MACROECONOMIQUE

- **L'activité économique** : la croissance annuelle atteindrait +2,5 % en 2022 (après +6,8 % en 2021). Pour 2023, l'acquis de croissance du PIB à mi-année (c'est-à-dire la croissance qui serait obtenue dans l'hypothèse où l'activité des troisième et quatrième trimestres resterait au même niveau que celui prévu pour le deuxième) serait positif mais modeste (+0,4 %).
- Le scénario de prévision fait l'hypothèse d'absence de délestages électriques cet hiver, et d'un rebond progressif de la disponibilité du parc nucléaire français. À côté des autres aléas, pouvant affecter l'activité économique à la hausse ou à la baisse (développements géopolitiques à l'est de l'Europe, situation sanitaire en Chine, efficacité des soutiens budgétaires, impact du resserrement monétaire en cours, etc.), s'ajoute en effet un aléa technique lié au redémarrage des réacteurs nucléaires français : leur manque de disponibilité aurait ôté environ 0,4 point de PIB en 2022.

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

	2019	2020	2021	2022	2023 ^{a)}	2024
PIB réel	1,9	- 7,9	6,8	2,6	{ 0,8 ; - 0,5 }	1,8
IPCH ^{b)}	1,3	0,5	2,1	5,8	{ 4,2 ; 6,9 }	2,7

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel.

a) Les fourchettes de prévisions pour 2023 (et les prévisions pour 2024) ont été établies autour d'un scénario de référence avec des hausses du PIB réel de 0,5 % et de l'IPCH de 4,7 %.

b) À la différence de celles du gouvernement ou de l'Insee qui portent sur l'indice des prix à la consommation (IPC), nos prévisions d'inflation portent sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). En août 2022, selon l'Insee, la hausse sur un an de l'IPCH s'établit à 6,6 %, à comparer à 5,9 % pour l'IPC. L'écart d'évolution entre les deux indices devrait toutefois se réduire à terme si les prix de l'énergie (davantage pondérés dans l'IPCH) se replient.

Sources : Insee pour 2019, 2020 et 2021 (comptes nationaux trimestriels du 31 août 2022), projections Banque de France sur fond bleu.

(Banque de France)

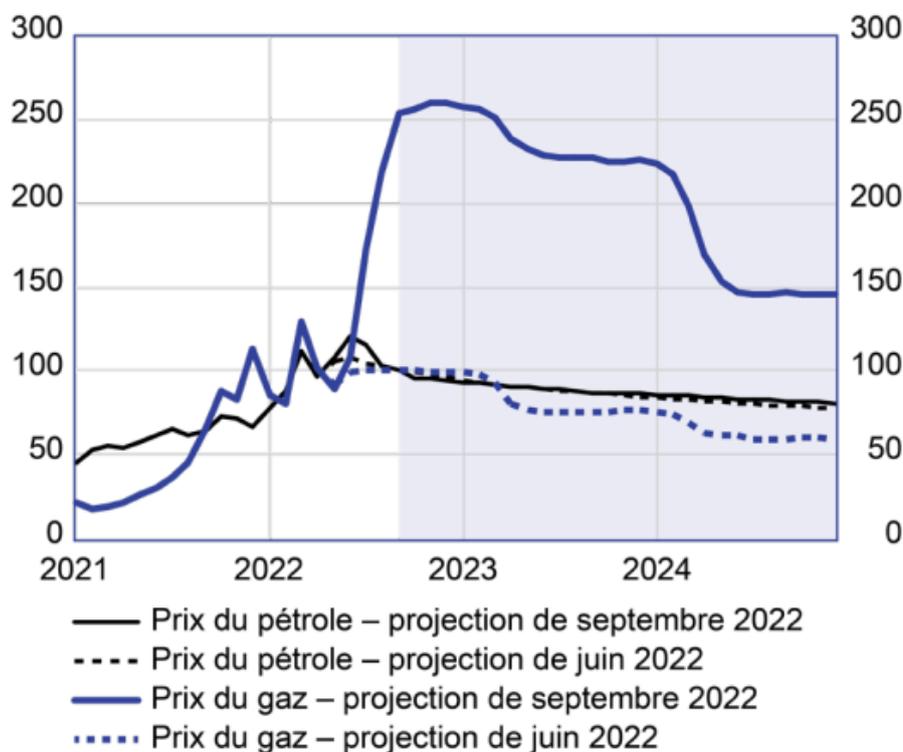
- **De 2021 à 2024, la dynamique de l'inflation totale comprendrait deux phases.**
- Avec les tensions sur le prix du pétrole et les contraintes d'offre, qui entraînent de fortes hausses des prix de l'énergie et des produits manufacturés, l'inflation totale atteindrait un pic au quatrième trimestre 2021, puis baisserait progressivement pour repasser au-dessous de 2 % d'ici fin 2022.
- En 2023-2024, les hausses de prix des produits manufacturés redeviendraient faibles, comme souvent historiquement. L'inflation hors énergie et alimentation s'établirait alors sur les deux années autour de 1,7 %, niveau assez nettement au-

dessus de celui qui précédait la crise de la Covid et assez comparable au rythme des années 2002-2007

Les incertitudes particulièrement élevées, en particulier sur le prix et l'approvisionnement en gaz, et sur les mesures tarifaires pour y faire face, nous conduisent à présenter une fourchette de prévision pour l'année 2023

Graphique 1 : Trajectoire de référence attendue des prix du pétrole et du gaz : comparaison des prévisions de septembre et juin 2022

(en euros par baril pour le pétrole, en euros par MWh pour le gaz)

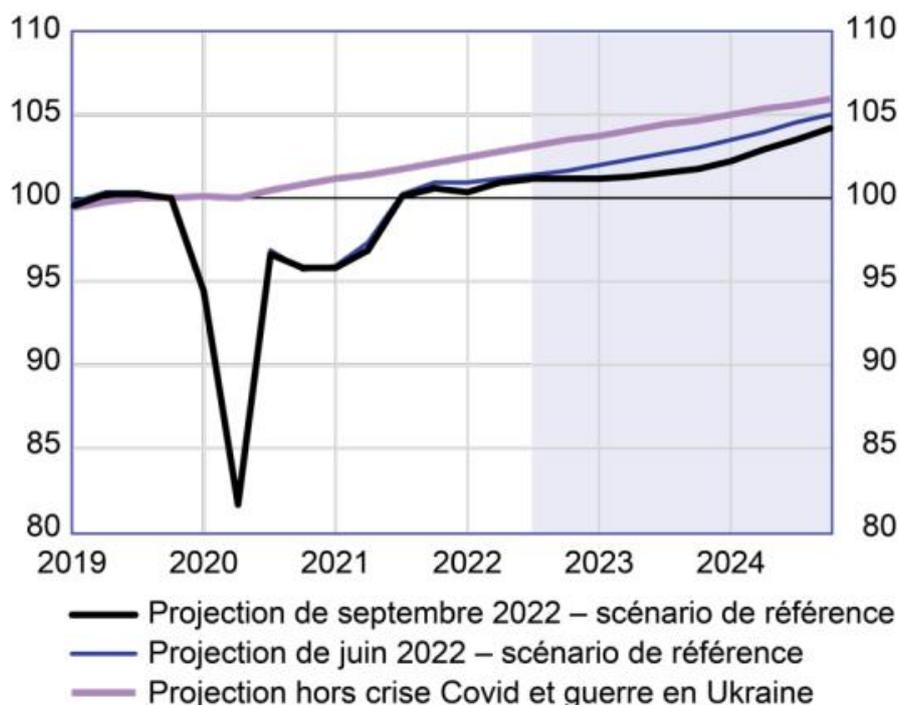


Source : Eurosystem, projections Eurosystem sur fond bleuté.

L'activité suite à la guerre russe en Ukraine, serait marquée entre 2022 et 2024 par un cycle Résilience – Ralentissement – Reprise

Graphique 2 : Niveau du PIB réel dans notre scénario de référence en comparaison des précédentes prévisions

(volume à prix chaînés, base 100 = T4 2019)



Note : La prévision d'avant-crise correspond à notre publication de décembre 2019, prolongée à partir de 2023 par la croissance potentielle projetée lors du même exercice. Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2022, projections Banque de France sur fond bleuté.

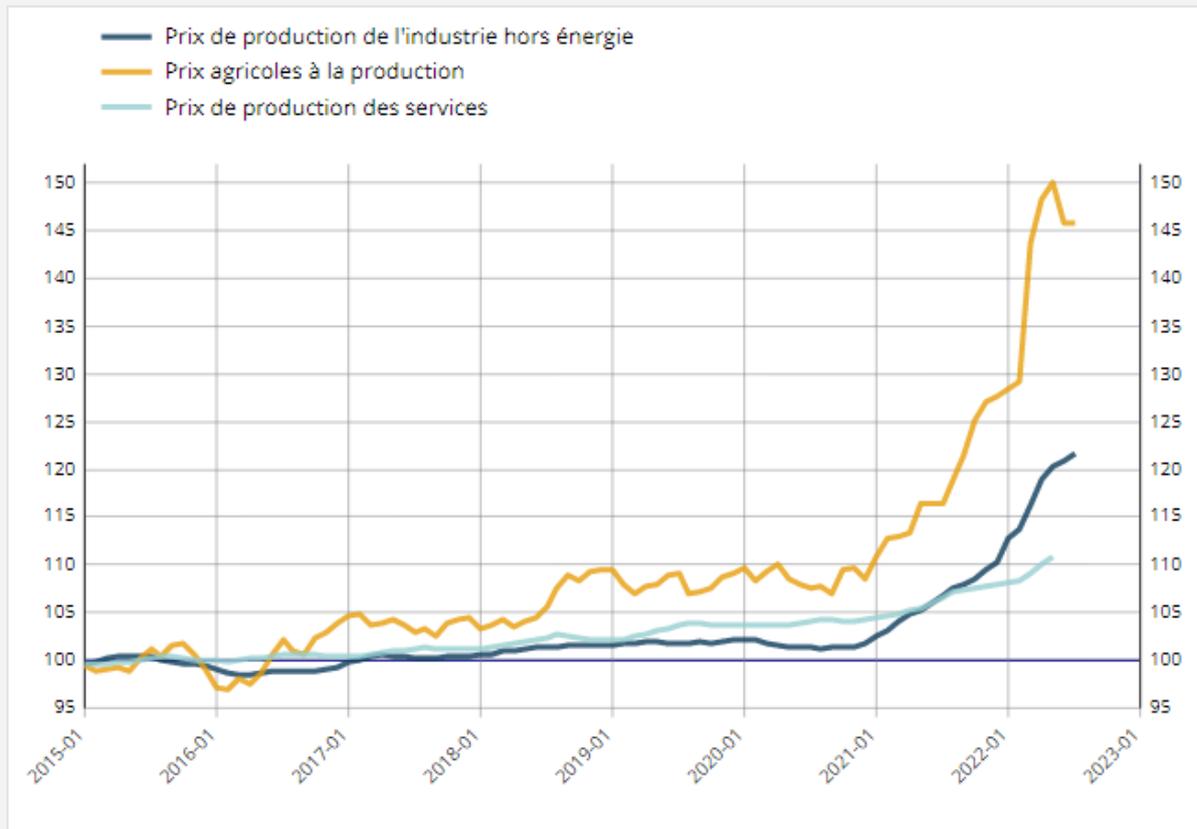
L'inflation connaîtrait son pic d'ici début 2023 dans un contexte de tensions persistantes sur les prix de l'énergie, avant de revenir vers 2 % d'ici fin 2024

La hausse de l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) s'est poursuivie ces derniers mois, atteignant 6,6 % en août (cf. graphique 3 infra). Si cette inflation élevée est en majeure partie directement imputable aux prix de l'énergie, dont la hausse a été amplifiée par la guerre en Ukraine, les autres composantes de l'inflation s'affichent toutes en progression (cf. graphique 4).

En 2022, l'inflation totale évoluerait à 5,8 % en moyenne annuelle (et 3,7 % pour l'inflation sous-jacente). La récente envolée des prix du gaz sur les marchés internationaux constitue un nouveau choc inflationniste pour l'économie française, qui devrait perdurer pendant les prochains trimestres. Certes, l'effet de ce choc ne se répercuterait pour l'instant pas directement sur les prix de détail en raison du bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité, ainsi que de la prolongation et du renforcement de la remise carburant jusqu'à la fin de l'année. Cf Figure 3.

Figure 3 – Prix de production dans l'industrie (hors énergie), dans l'agriculture et dans les services

base 100 en 2015



Note : données mensuelles dans l'agriculture et l'industrie (dernier point : juillet 2022)

et trimestrielles dans les services (dernier point : 2^e trimestre 2022).

Les séries sont CVS dans l'agriculture mais brutes dans les autres secteurs.

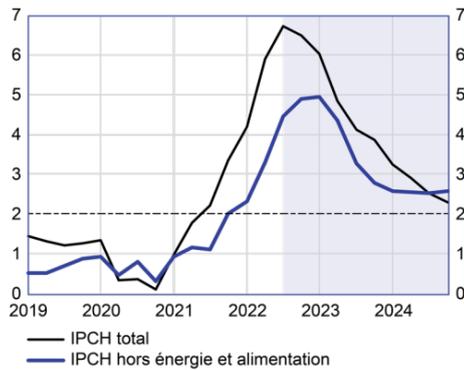
Source : Insee

Dans notre scénario de référence, en 2023, l'inflation d'ensemble se situerait à 4,7 % en moyenne sur l'année, avec une inflation sous-jacente à peu près inchangée à 3,8 %. En effet, du fait de diminution progressive du bouclier tarifaire, l'inflation de la composante énergétique repartirait à la hausse. La hausse des prix des biens alimentaires et des produits manufacturés ne se normaliserait que progressivement et demeurerait élevée en 2023, traduisant une persistance liée à la diffusion des hausses de coûts, avec en particulier des prix de gaz et d'électricité élevés anticipés par les marchés à terme. La hausse des prix des services serait entretenue par la nette progression des salaires, mais serait contenue par l'effet du plafonnement de l'indice de référence des loyers (IRL) à 3,5 % entre juillet 2022 et juin 2023.

En 2024, dans un contexte d'accalmie sur les prix des matières premières énergétiques et alimentaires et d'ancrage des anticipations d'inflation de long terme, l'inflation totale se replierait à 2,7 % en moyenne annuelle, compte tenu d'une inflation sous-jacente qui reviendrait à 2,5 %

Graphique 3 : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

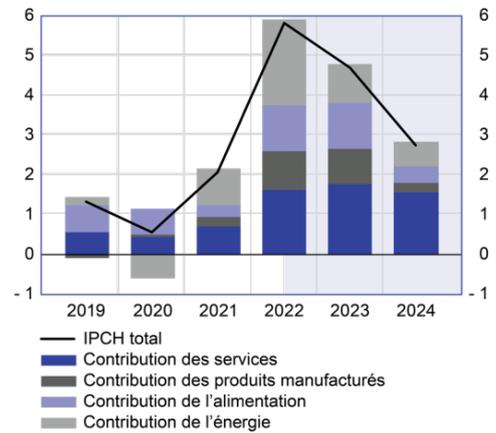
(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2022, projections Banque de France sur fond bleuté.

Graphique 4 : Décomposition de l'IPCH

(croissance en %, contributions en points de pourcentage, moyenne annuelle)

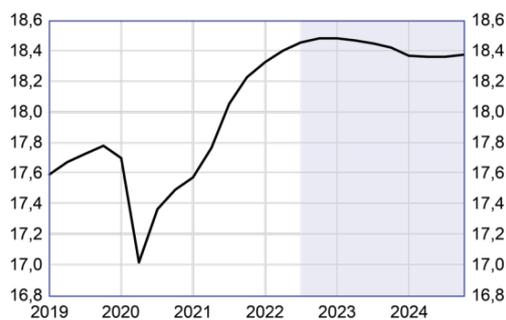


Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2022, projections Banque de France sur fond bleuté.

Le ralentissement temporaire de l'activité aurait des répercussions décalées dans le temps et modérées sur l'emploi, après sa forte résilience en 2022

Graphique 5 : Emplois salariés marchands

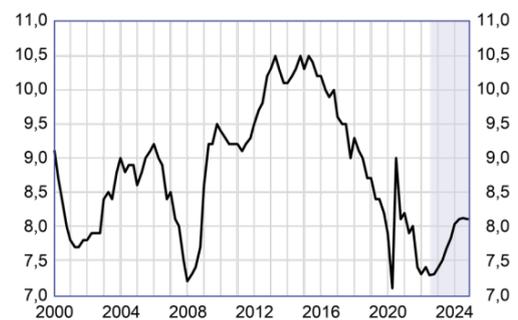
(en millions, France entière)



Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2022, projections Banque de France sur fond bleuté.

Graphique 6 : Taux de chômage

(au sens du BIT, en % de la population active, France entière)

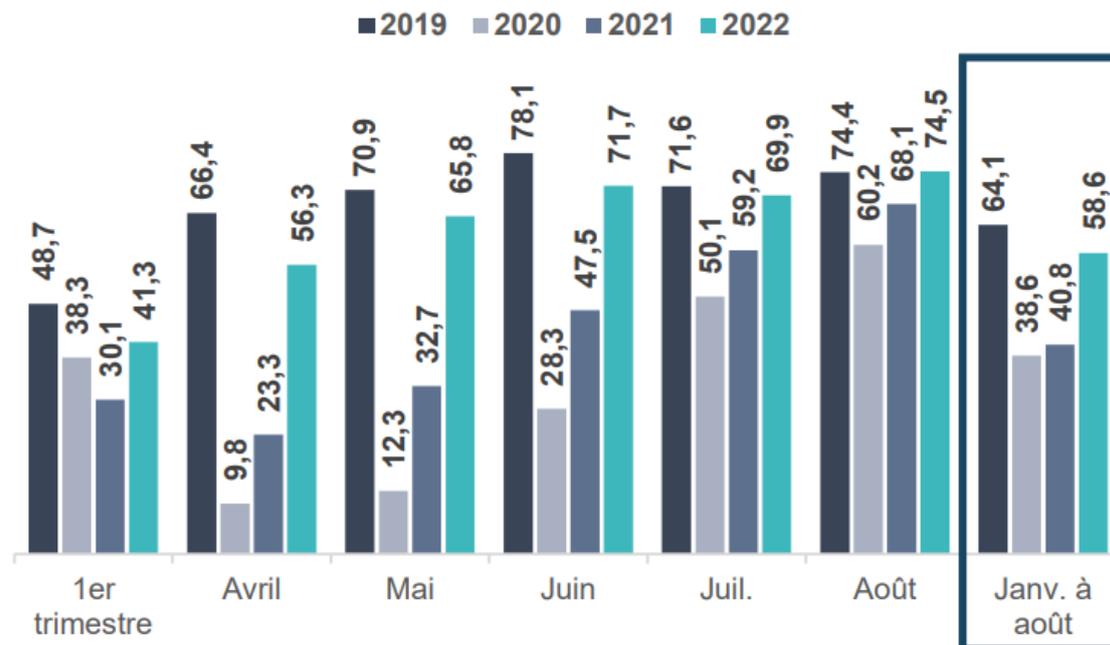


Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2022, projections Banque de France sur fond bleuté.

- L'activité touristique en Indre et Loire a été lourdement impactée par la crise sanitaire mais rebondit.

TAUX D'OCCUPATION (EN %) MENSUELS DE 2019 À 2022 DES HÔTELS DU PANEL MKG EN INDRE-ET-LOIRE

Chiffres estimés en août 2022 et de janvier à août 2022



Poids du nombre de nuitées en août 2019 par rapport au total annuel : 13,3 %

II Situation financière de la ville de Chinon

La Ville de Chinon dispose d'une situation financière fragile mais elle s'est considérablement améliorée depuis 2015. Néanmoins il convient de rester prudent sur les marges de manœuvre de la collectivité car elle ne retrouvera une capacité d'autofinancement importante qu'au cours du prochain mandat. La Ville de Chinon peut s'appuyer toutefois, pour ce mandat sur un autofinancement qui correspond à une dette divisée par deux en 2026.

Les éléments marquants portent sur une baisse du coût de la scolarité en raison de la fin des protocoles sanitaires (150 Keuros), le rattrapage du régime indemnitaire pour les agents de catégorie C, l'augmentation de la masse salariale avec la hausse de 3% du point d'indice et le GVT, les dépenses de fluides (principale gaz et électricité), la hausse du coût des produits de l'alimentation et des services.

A. Dépenses prévisionnelles de l'année 2023 :

Il est proposé d'inscrire des dépenses générales à hauteur de 3 464 300 € pour intégrer, outre le coût du protocole sanitaire, la hausse du coût de l'énergie. Par ailleurs, il peut être noté la baisse des intérêts d'emprunt pendant le mandat.

Le budget prévisionnel RH se construit sur les hypothèses suivantes :

1° Structure des effectifs : Evolution des emplois permanents (hors contractuels de remplacement ou besoins saisonniers et accroissement temporaire d'activités)

	Emploi permanent Droit public
Janvier 2020	90 dont 81 emplois pourvus
Janvier 2021	92 dont 79 emplois pourvus
Janvier 2022	91 dont 83 emplois pourvus
Janvier 2023	91 dont 71 emplois pourvus (Transfert des 8 postes PM et 2 postes du service communication)

2° Dépenses de personnel – budget général

Le réalisé du chapitre 012 en 2022 est estimé à de 5 240 000 €.

Le budget prévisionnel 012 en 2023 4 900 000 €, compte-tenu d'un GVT de 3%, d'une revalorisation du RI des agents de catégorie C et de la hausse de 3% du point d'indice.

B. Projection des dépenses sur le mandat 2021-2026

L'hypothèse retenue de cette prospective financière est la suivante :

	2019	2020	2021	2022	2023*	2024	2025	2026
Charges à caractère général	2 317 750 €	2 015 198 €	2 583 847 €	3 012 000 €	3 464 300 €	3 514 300 €	3 564 300 €	3 614 300 €
Charges de personnel	5 115 100 €	4 880 872 €	5 322 000 €	5 522 000 €	4 900 000 €	4 950 000 €	5 000 000 €	5 050 000 €
Atténuations de produits	271 869 €	281 069 €	192 183 €	220 700 €	720 000 €	730 000 €	740 000 €	750 000 €
Autres charges de gestion courante	516 500 €	544 477 €	532 000 €	587 400 €	600 000 €	620 000 €	640 000 €	660 000 €
Charges financières	452 000 €	418 500 €	404 000 €	364 000 €	370 000 €	380 000 €	380 000 €	380 000 €
TOTAL DEPENSES	8 673 219 €	8 140 116 €	9 034 030 €	9 706 100 €	10 054 300 €	10 194 300 €	10 324 300 €	10 454 300 €

*Chapitre 011 charges à caractère général : X2 pour l'électricité (avec 15% d'économie liée au plan de sobriété) et X2,9 (avec 15% d'économie liée au plan de sobriété) pour le gaz, plus une augmentation de 5% des coûts due à l'inflation hors énergie.

* Chapitre 012 charges de personnel : baisse de la charge de personnel dû à la mutualisation du service de la Police et du service de la communication

* Chapitre 014 atténuations de produits : augmentation des coûts d'attribution de compensation (AC) liés au service mutualisé de la Police

Un des enjeux mis en place en 2023 sur la réduction de la dépense d'énergie est l'amortisseur.

Un amortisseur sur les prix de l'électricité concernera les collectivités qui ne bénéficient pas du bouclier tarifaire et conduira l'Etat à prendre en charge, sur la moitié des volumes d'électricité consommés, 50% de l'écart entre un seuil de 180€/MWh et le prix du contrat, avec un plafond à 500€/MWh.

B- Recettes prévisionnelles sur l'année 2023

En ce qui concerne les recettes, il convient de rappeler que les principaux enjeux du PLF 2023 sont :

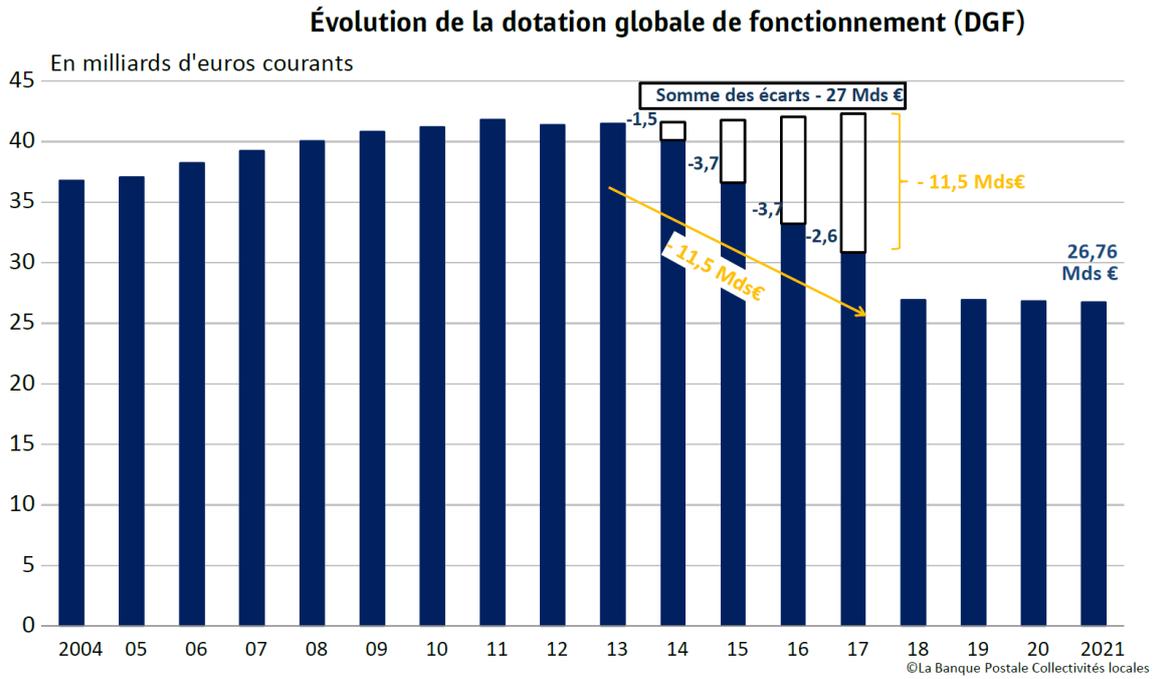
- la poursuite de la réforme de la taxe d'habitation
- la stabilité des enveloppes de répartition de la dotation globale de fonctionnement

Depuis 2021, les communes ont hérité de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Pour neutraliser les effets de la réforme, un coefficient correcteur est appliqué pour éviter les phénomènes de sur et sous compensation.



- o La répartition de la dotation globale de fonctionnement en bloc communal en 2023

L'enveloppe nationale de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour l'exercice 2023 progresserait de 300 Millions d'euros par rapport à 2022, néanmoins cela sera sans effet pour la ville en raison du potentiel fiscal de la CC Chinon Vienne et Loire



Sur la Commune de Chinon, on remarque une baisse de la dotation globale de fonctionnement chaque année, la baisse moyenne par an sur les 8 dernières années étant de 84 480 €

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Baisse moy/an
DGF	1 331 345 €	1 122 902 €	957 031 €	897 217 €	844 119 €	790 704 €	732 594 €	655 504 €	84 480 €

C - Projection des recettes sur le mandat 2021-2026

	2019	2020	2021	2022	2023*	2024	2025	2026
Atténuation de charges	40 000 €	36 000 €	35 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
Produits de services	625 200 €	517 200 €	729 427 €	682 900 €	680 000 €	680 000 €	680 000 €	680 000 €
Impôts et taxes	6 854 500 €	6 937 131 €	7 343 909 €	7 527 890 €	7 979 500 €	7 979 500 €	7 979 500 €	7 979 500 €
Dotations et participations	1 924 693 €	1 877 810 €	1 440 818 €	1 372 656 €	1 315 500 €	1 230 500 €	1 145 500 €	1 060 500 €
Autres produits de gestion courante	130 000 €	77 000 €	126 000 €	103 400 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Produits financiers	393 240 €	393 300 €	388 600 €	481 300 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
TOTAL RECETTES	9 967 633 €	9 838 441 €	10 063 754 €	10 175 146 €	10 132 000 €	10 047 000 €	9 962 000 €	9 877 000 €

En recettes, celles-ci sont stabilisées à l'exception de

*Chapitre 74 Dotations et participations : la baisse de la DGF

* Chapitre 73 Impôts et taxes : il est pris en compte une revalorisation des bases de la TFPB de 7% sur à en 2023.

* Chapitre 76 Produits financiers : dossier de remboursement anticipé d'un emprunt à risque clôturé

D - Evolution de la capacité d'autofinancement de la collectivité brute

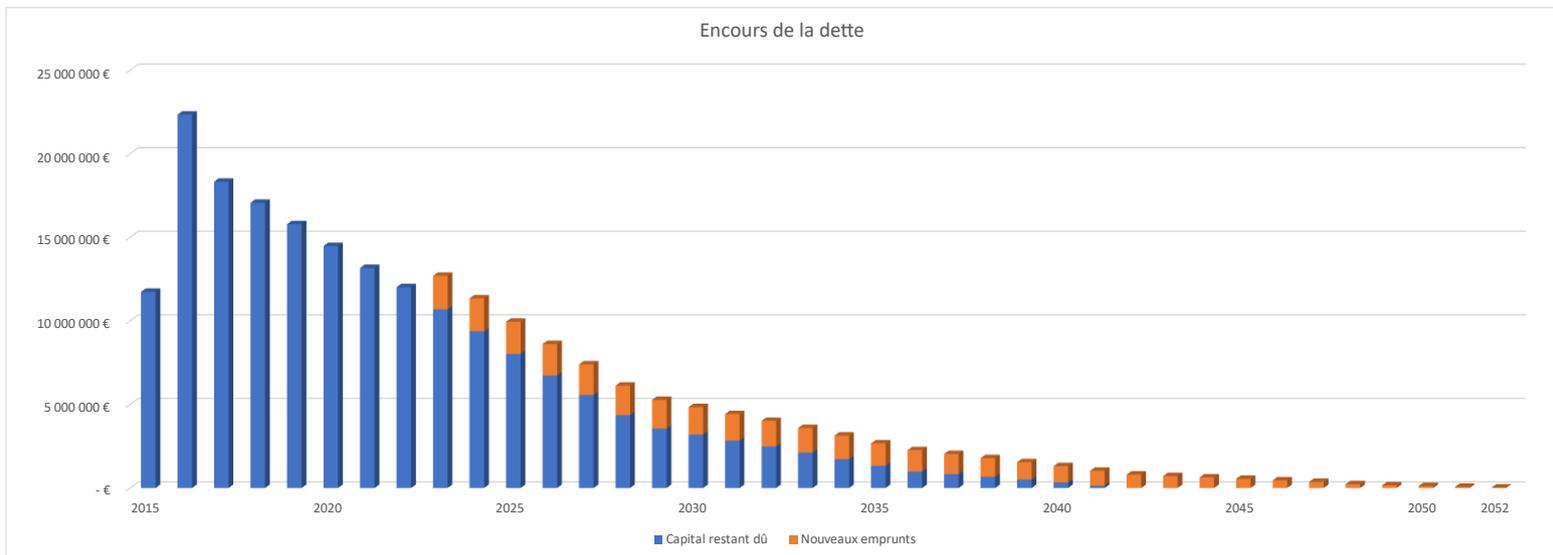
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
CAF Brute	1 780 053	2 547 300	1 514 150	1 442 000	1 496 000	1 536 000	1 519 000	1 585 000

On observe une CAF brute autour des 1,3 M € en raison de la persistance des frais sanitaires et de la hausse prévue de l'énergie – Hypothèse d'allègement de 100 Keuros en 2022 puis 2023 du protocole sanitaire et stabilisation du coût de l'énergie – 100 Keuros en 2023.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Remboursement de capital	1 304 000	1 307 000	1 330 000	1 310 000	1 338 000	1 402 000	1 332 800	1 207 900
Remboursement GFP	41 000	43 000	31 500	31 000	28 500	26 000	23 500	21 000

I. Structure et gestion de la dette – capacité d’autofinancement nette
A. Remboursement de la dette de la collectivité

Le tableau ci-dessous montre l’encours de la dette de la collectivité et distingue les amortissements des anciens emprunts et des 2 nouveaux emprunts souscrits auprès de la banque des territoires.



B. CAF nette de la collectivité

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
CAF nette	476 053	1 240 300	184 150	132 000	158 000	134 000	186 200	377 100

II. Plan pluriannuel d’investissement

La Ville de Chinon doit faire face à des investissements de renouvellement importants en raison du désendettement en œuvre depuis 2016. C’est pourquoi il est proposé de construire un plan pluriannuel d’investissement en créant un plan d’opération thématique et des enveloppes dédiées. Certaines opérations sont déjà engagées et il convient de les poursuivre (renouvellement du matériel des services communs, programme d’action cœur de Ville...).

Pour les grands projets par définition pluriannuels, il est important de les inscrire dans des autorisations de programme / Crédits de paiement.

La priorisation des investissements prévus par la Ville de Chinon est en cours et devra faire l’objet d’arbitrages au regard du poids du désendettement, celui-ci se poursuivant sur le mandat actuel. Il sera pris en compte des données manquantes (résultat de l’année 2020, notifications des dotations et des bases fiscales, subventions demandées, estimation financière de certains projets...) pour déterminer la liste des projets prioritaires.

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Publié le



ID : 037-213700727-20230213-ANND CM_2023_003-BF

Opérations	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Affaires foncières	80 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	120 000 €
Voirie	699 500 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	1 099 500 €
Effacement de réseaux			25 000 €		25 000 €	50 000 €
Eclairage public			35 000 €	35 000 €	35 000 €	105 000 €
Edifices cultuels - Cimetière			15 000 €	15 000 €	15 000 €	45 000 €
Patrimoine	48 000 €	12 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	90 000 €
Police	45 000 €	25 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	115 000 €
Affaires scolaires	100 500 €	21 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	271 500 €
Affaires culturelles	24 500 €	43 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	112 500 €
Administration générale	24 000 €	64 500 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	133 500 €
Bâtiments - ADAP	85 000 €	20 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	255 000 €
Aménagements publics des quartiers	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	150 000 €
Sports	33 000 €	47 250 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	125 250 €
Matériels services communs	130 000 €	135 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	640 000 €
Réhabilitation de l'ancien centre technique municipal (Etude)		20 000 €				20 000 €
Voirie déclassée	1 300 000 €	440 000 €				1 740 000 €
SOUS TOTAL OPERATIONS	2 599 500 €	967 750 €	510 000 €	485 000 €	510 000 €	5 072 250 €

Grands projets AP / CP	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Actions Cœur de Ville (Navette, OPAH-RU, Parcours touristique et marchands...)	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	500 000 €
Stade Bourdon	200 000 €	80 000 €				280 000 €
Réhabilitation Ecole J. PREVERT	44 670 €	1 127 000 €				1 171 670 €
Réhabilitation de l'Eglise Saint Maurice		250 000 €	150 000 €			400 000 €
Cinéma	387 200 €	45 800 €				433 000 €
Rénovation des places		30 000 €	220 000 €	220 000 €	100 000 €	570 000 €
Liaison haute ville basse		100 000 €	100 000 €			200 000 €
Parvis Esp Rabelais			50 000 €			50 000 €
SOUS TOTAL AP/CP	731 870 €	1 732 800 €	620 000 €	320 000 €	200 000 €	3 604 670 €

TOTAL INVESTISSEMENT

8 676 920 €